

Communiqués

Bourses Déclics Jeunes

Vous avez entre 18 et 30 ans, une vocation en art, sciences, techniques, culture, social, humanitaire ou environnement... Participez aux Bourses déclics jeunes de la Fondation de France. Vingt projets seront récompensés par une bourses 7600 €.

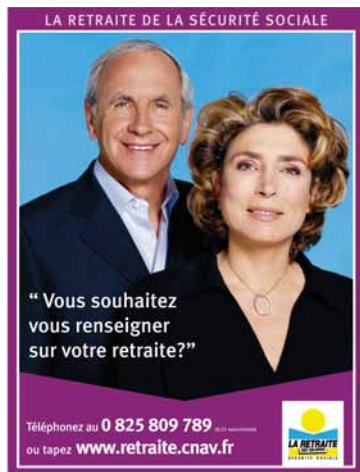
Questionnaires de pré-sélection sur le www.fdf.org ou sur demande écrite à *Bourses déclics jeunes de la Fondation de France* – 40, av. Hoche – 75008 Paris à renvoyer avant le 15 novembre !

Propriétaires et copropriétaires

La chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires des Hauts-de-Seine vous conseille et vous aide à régler vos problèmes de propriété et copropriété au mieux de vos intérêts. La CSPC 92 vous reçoit à Bourg-la-Reine tous les mercredis de 14h30 à 18h à la Maison des associations (4, rue Le Bouvier) et à Suresnes tous les jeudis de 14h30 à 18h à la Mairie annexe (100, rue de la République).

Prendre rendez-vous au 01 46 01 00 21.

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse



Les ateliers de la Garenne

Cette association gère des ateliers de production (centre d'Adaptation à la Vie Active et Centre d'Aide par le Travail) et s'efforce de répondre aux sollicitations des services sociaux pour insérer des jeunes en difficulté dans la vie active.

Les ateliers de la Garenne – 85-91, rue Feuve Lacroix – 92000 Nanterre.

SOS Village d'enfants

Les 6 et 7 novembre, c'est la « Fête des frères et sœurs » avec SOS Village d'enfants, envoyez votre témoignage en photo à l'association 6, cité Monthiers – 75009 Paris.

Renseignements sur l'opération au 01 55 07 25 25.

Recherche appartement ou chambre

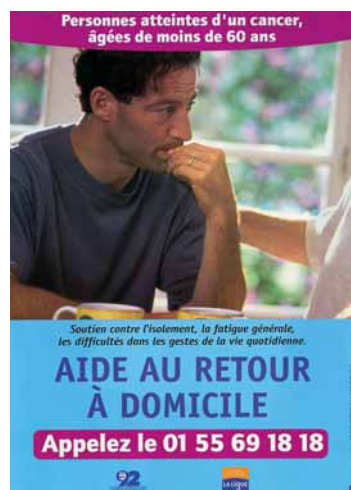
Chaque année, l'institut en soins infirmiers d'Antoine Bléclère recherche pour ses étudiants provinciaux des appartements ou chambre à prix modéré.

Pour proposer un logement, contacter le 01 45 37 45 12, de 9h à 17h.

Centre d'information et de Communication Sociale

Le CICOS est une association d'aide aux associations. Il vous aide à créer et développer votre association, vous propose des conseils (juridiques, fiscaux). Renseignement au 01 53 59 99 77.

La Ligue Contre le cancer



« La Maladie d'Alzheimer au jour le jour »

Cet ouvrage, sur un concept original et pratique, apporte des réponses claires, précises et concrètes aux aidants, ceux qui accompagnent au quotidien une personne touchée par la maladie d'Alzheimer : gérer la relation avec le malade, assumer son rôle d'aidant, trouver des aides financières...

Renseignements auprès des éditions John Libbey au 01 46 73 01 35.

Pact-Arim

« Re-créons des logements », cette opération s'adresse à tous les propriétaires privés et professionnels de l'immobilier. Elle vise à soutenir la réhabilitation des locaux vacants afin d'offrir plus de logements sociaux (travaux subventionnés, garantie de loyer, etc).

Renseignements auprès de la Mission Solidarité Habitat au 01 55 17 19 69.

Retraités du bâtiment

Un voyage de trois jours en « Pointe de la Bretagne » et à Kerjouanno est organisé en octobre.

Faites vous connaître dès maintenant au 01 55 76 15 30 (Pro BTP).

Cours de jardinage

D'octobre à juin, tous les passionnés de plantes ou de jardinage peuvent s'initier à cette discipline grâce à une initiative du Conseil général des Hauts-de-Seine. Prochaines séances : Dans le Parc de la Vallée aux Loups : Présentation des cours et des éléments de botaniques (1^{er} octobre), les fleurs de saison (8 octobre), les arbres feuillus (22 octobre), les arbres résineux (5 novembre) ; Dans la Ferme du Parc des Chanteraines : Plantes bi-annuelles (2 octobre), les plantes à bulbe (9 octobre), les plantes vivaces (6 novembre). Tarif indicatif : 8€ la séance.

Renseignements au 01 41 13 00 90.

Les avantages du bail notarié

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine vous informe : nommé par le Ministre de la Justice mais exerçant dans le cadre d'une entreprise libérale indépendante, le notaire est chargé d'une mission de service public consistant à donner aux contrats que lui demandent de rédiger ses clients la force d'une décision de justice. Son rôle est donc particulièrement précieux au moment de conclure un bail pour protéger à la fois les intérêts du bailleur et ceux du locataire.

Bon à savoir, les notaires assurent régulièrement des permanences téléphoniques. Les prochaines auront lieu de 10h à 12h : les jeudis 2, 16 et 30 septembre, puis les 14 et 28 octobre. Contact : 01 47 24 33 25.